



Association loi de 1901
Club Sportif Affilié FFBaD
Agrément DDJS N° AS 77 01 984
Siret N° 417 877 974 000 10

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (A.G.) ANNUELLE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE DE BADMINTON

L'A.G. de notre Club aura lieu le

Mercredi 26 JUIN 2018 à 19 heures 00

Au gymnase René-Huard, Rue du Stade, LA ROCHETTE

Ordre du jour :

1. Adoption du CR de l'AG Ordinaire du 20 juin 2018 (disponible sur le site internet)
2. Rapport moral de la Présidente (saison 2018 – 2019)
3. Bilan de la saison 2018 – 2019 (sportif, loisirs, formation, vie du club, autres ...)
4. Propositions Activités saison 2019 – 2020
5. Présentation du Bilan financier, du Compte-rendu du vérificateur aux comptes et Adoption.
6. Présentation et Adoption du Budget prévisionnel
7. Présentation et Adoption des Cotisations 2019 – 2020
8. Badminton durant les vacances, et reprise de la saison 2019 – 2020
9. Questions diverses
10. Élections
 - a. du vérificateur aux comptes
 - b. des trois délégués à l'A.G. de l'A.S.R.
 - c. des trois délégués à l'A.G. du COBAD
 - d. du représentant au comité directeur de l'A.S.R.
 - e. du nouveau bureau directeur

Cette assemblée sera suivie d'un apéritif et du jeu libre jusqu'à 22h.

Nous espérons votre présence et vous en remercions par avance.

Rappel des statuts : Art. 13 - l'A.G. ordinaire se déroule une fois par an et le quorum fixé est de vingt pour cent des adhérents avec deux pouvoirs maximum par personne présente (soit 42 personnes).

POUVOIR

Je soussigné, adhérent(e) au club A.S.R. Badminton, donne mon pouvoir à Madame ou Monsieur pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'A.S.R. Badminton du 26/06/2019 et participer en mon nom aux votes sur les points à l'ordre du jour.

Faire précéder « Bon pour pouvoir »

Signature